



# Communiqué de presse

018/24

Montreuil, le 14 mars 2024.

## Après Orpéa, dans la Santé privée où va l'argent public ?

Nous, membres de l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT, souhaitons attirer l'attention sur des pratiques inquiétantes dans le domaine de l'hospitalisation privée. À travers une enquête approfondie, nous avons découvert des irrégularités alarmantes concernant l'utilisation des fonds de la sécurité sociale pour des primes salariales destinées aux travailleurs et travailleuses du secteur de la santé privée.

Nous avons constaté :

### **Prime Ségur :**

- » Certaines entreprises bénéficient de financements supérieurs au titre du Ségur par rapport à ce qu'elles versent réellement à leurs employé.e.s.
- » Des cas signalés où la prime Ségur 2 n'est pas intégralement attribuée aux salarié.e.s éligibles.

### **Prime d'urgence:**

- » Des établissements ne redistribuent pas correctement les financements spécifiques, entraînant des retards conséquents dans le versement de la prime aux employés.

### **Prime d'exercice sage-femme :**

- » Refus de versement de la prime malgré la réception des financements correspondants.

Ces pratiques soulèvent des questions cruciales sur l'éthique et la transparence dans le secteur de l'hospitalisation privée. Nous insistons sur la nécessité d'une action immédiate pour mettre un terme à ces abus.

Nous avons sollicité une réunion avec les ministères de la Santé et du Travail pour discuter de ces problèmes et envisager des mesures correctives et de contrôle pour garantir que les fonds publics soient utilisés de manière équitable et légitime.